

Mairie d'Erquy

11 square Hôtel de Ville
BP 09
22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com
www.ville-erquy.com



RESUME DES DELIBERATIONS

Conseil municipal

Jeudi 8 juin 2017

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2017

	Noms et prénoms	Présents	Absents	Mandatés	Procuration / Mandataire
Majorité municipale	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	1	0	0	
	NICOL Laurence	1	0	0	
	MANIS Jean-Paul	1	0	0	
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	POTURA Louis-Vincent	0	0	1	DUBOS Jean-Luc
	ROBERT Stéphanie	0	1	0	
	MORGAND Michel	1	0	0	
	GUILLOT Alain	1	0	0	
	CRAMOISAN Annick	0	0	1	LAITHIER Bernadette
	DENIS Paul	0	0	1	BLANCHET Typhaine
	BLANCHET Typhaine	1	0	0	
	BURAUD Nicole	1	0	0	
	DUVERGER Béatrice	0	0	1	GUERVILLY Christiane
	LE GOFF Guilaine	1	0	0	
	LEPRETRE Mickaël	0	0	1	MANIS Jean-Paul
	RENAUT Sylvain	1	0	0	
	TALBOURDET Nicole	0	0	1	MORGAND Michel
VERNAY Christophe	0	0	1	RENAUT Sylvain	
Minorité municipale	BOUVET Sylvie	1	0	0	
	BABIK Michèle	1	0	0	
	JOULAUD Pascale	1	0	0	
	MALLEGOL M-Dominique	1	0	0	
	PELAN Pierre	1	0	0	
	PINEAU Roland	1	0	0	
	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS 01 à 01	18	2	7	
	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS 02 à 06	19	1	7	

PROGRAMME DE RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES. APPROBATION DU DOSSIER PRO(JET) :

1.917.811 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet des travaux de Rénovation du Réseau d'Assainissement des Eaux Pluviales comme suit :

VALEURS HT DU PROGRAMME DE RENOVATION DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES			
001	Pose Collecteur S-800 Boulevard de Mer	294 083	294 083
002A	Rue de Gaulle : Poste de Refoulement / Install	455 540	
002B	Rue de Gaulle : Poste de Refoulement / Trop Plein	43 258	568 058
002C	Rue de Gaulle : Amorce Rue de Gaulle	69 260	
003	Pose Collecteur Rue De Gaulle + Attente Rue Foch	463 513	463 513
004	Pose Collecteur Rue Guérinet	349 277	349 277
005	Pose Collecteur rue Foch	242 880	242 880
006	Aléas Techniques et Révisions	54 029	54 029
TOTAL	VALEUR DU PROJET DE RÉNOVATION	1 971 840	1 971 840
	Dépenses Connexes	86 160	86 160
	Rue du Port (Priorité 2017 - 105 ml)	79 930	79 930
	TOTAL PROGRAMME	2 137 930	2 137 930

BARRAGE DE MONTAFILAN EY RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : BILAN DE PROCÉDURE ET AUTORISATION DE DEPOT D'UN PERMIS DE DÉMOLIR.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention, 1 contre), décide d'approuver le dossier de consultation des entreprises de la première phase (Arasement Partiel) ; d'autoriser Madame le Maire à déposer un permis de démolir (prescription de l'AVAP) ; d'engager lesdits travaux à compter de l'année d'exécution retenue au titre de la programmation de dépense soit 2017 ; de mandater la passation du marché relatif à l'arasement du barrage, dont l'estimation prévisionnelle est de 59.500 € HT, selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

NUMÉROTATION DE VOIE : RUE DE LA GENIERE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour de la numérotation de la voie.

DÉNOMINATION ET NUMEROTATION DE VOIE : VOIE REJOIGNANT LA RUE DE LA GENIERE ET LA ROUTE DES VERRIERS. ATTRIBUTION DE NOM : RUE DU TERTRE CHAPELLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination de la voie susvisée à caractère communal « rue du Tertre Chapelle » ainsi que la numérotation de la voie.

ALSH ET FINANCEMENT DE LA CAF 22. AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2016-2019. ALSH PÉRISCOLAIRE (GARDERIE MUNICIPALE) ET ALSH EXTRASCOLAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant à la Convention d'Objectifs et de Financements CAF 2016-2019 ayant pour objet de modifier le taux de ressortissants du régime général, lequel est fixé à 88% à compter du 1^{er} janvier 2017.

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION ACCORDÉE AU MAIRE SUR LE FONDEMENT DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT. DÉLÉGATION ORIGINALE DU 11-05-2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acter les décisions suivantes :

Alinéa 04	Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget;	Références	Date AM
<input type="checkbox"/> Attribution d'un Marché en Procédure Adaptée, Avenant n° 1 : <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement de la rue du Port entre la rue de Tu-es-Roc et le Bd de la Mer ; <input checked="" type="checkbox"/> Rénovation du réseau d'assainissement des eaux pluviales ; <input checked="" type="checkbox"/> Attributaire : EUROVIA BRETAGNE SAS.		Montant H.T. : 1.440,00 € Montant T.T.C. : 1.728,00 €	13-03-2017
<input type="checkbox"/> Attribution d'un Marché en Procédure Adaptée : <input checked="" type="checkbox"/> Marché de Services : organisation des animations estivales ; <input checked="" type="checkbox"/> Attributaire : Association LE BON SCEN'ART.		Montant H.T. : 29.000,00 € (exonéré de TVA)	03-05-2017
<input type="checkbox"/> Attribution d'un Marché en Procédure Adaptée : <input checked="" type="checkbox"/> Rénovation des menuiseries extérieures en aluminium à l'école publique ; <input checked="" type="checkbox"/> Attributaire : SGGSGO MIROITERIES DE L'OUEST SAS.		Montant H.T. : 30.480,00 € Montant T.T.C. : 36.576,00 €	03-05-2017
<input type="checkbox"/> Attribution d'un Marché en Procédure Adaptée : <input checked="" type="checkbox"/> Aménagements de sécurité et d'une voie verte rue des Hôpitaux ; <input checked="" type="checkbox"/> Attributaire : S.P.T.P. SAS.		Montant H.T. : 204.145,00 € Montant T.T.C. : 244.974,00 €	15-05-2017
Alinéa 11	Rémunération et règlement des Frais et Honoraires, des notaires, huissiers de justices, avoués, avocats et experts ;	Références	Date AM
<input type="checkbox"/> Désignation d'un Avocat pour représenter la Commune devant les juridictions : <input checked="" type="checkbox"/> Contentieux introduit par M. & Mme ROTUREAU Xavier et Nadia. <input checked="" type="checkbox"/> PC de M. MALBOS André, 8 rue Henri Dunant ERQUY.		PC02205416Q0055	29-05-2017
